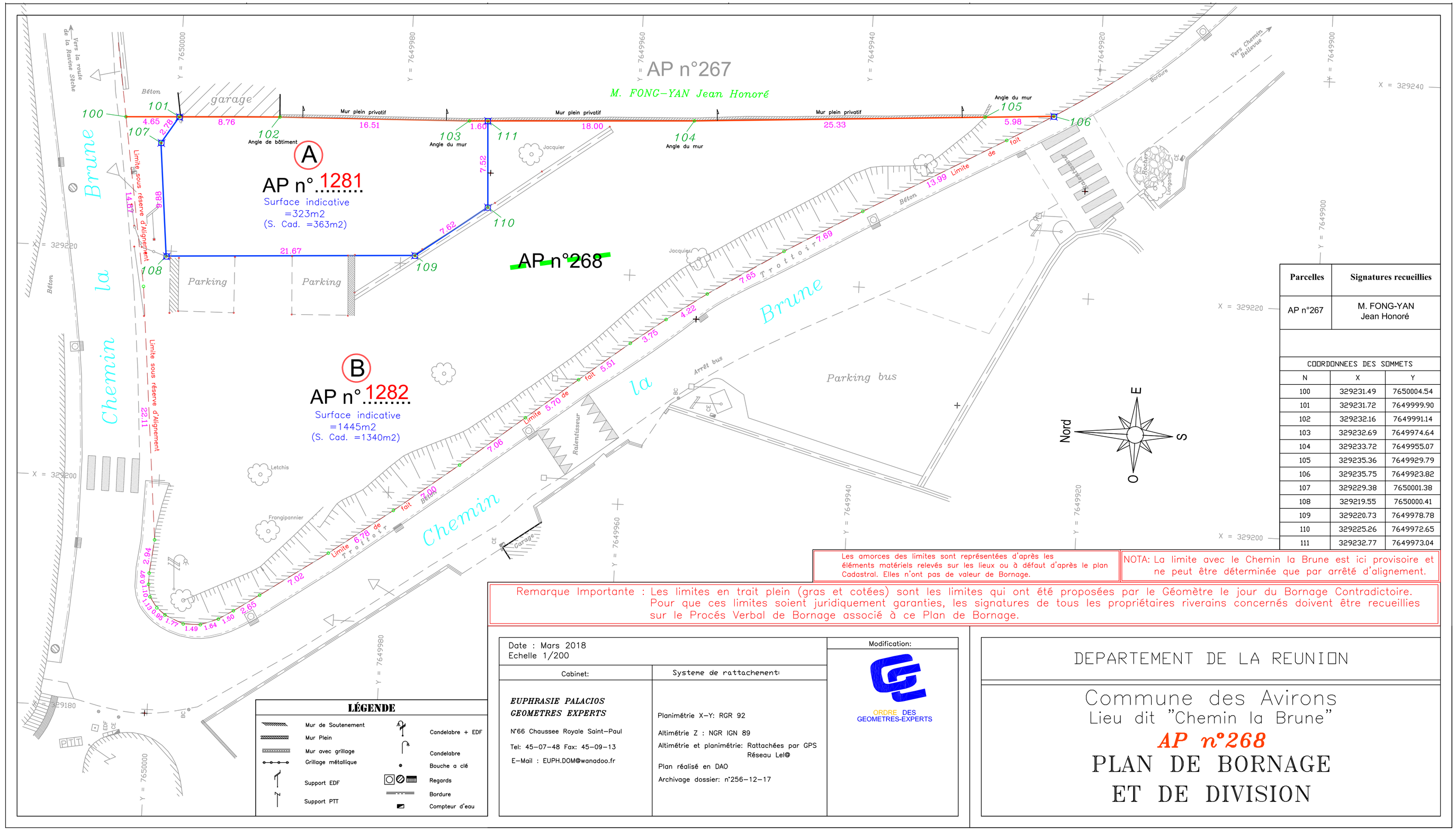
Le Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE
LE 18 JUIL. 2023



Parcelles	Signatures recueillies
AP n°267	M. FONG-YAN Jean Honoré

COORDONNEES DES SOMMETS

N	X	Y
100	329231.49	7650004.54
101	329231.72	7649999.90
102	329232.16	7649991.14
103	329232.69	7649974.64
104	329233.72	7649955.07
105	329235.36	7649929.79
106	329235.75	7649923.82
107	329229.38	7650001.38
108	329219.55	7650000.41
109	329220.73	7649978.78
110	329225.26	7649972.65
111	329232.77	7649973.04

LÉGENDE

- Mur de Soutenement
- Mur Plein
- Mur avec grillage
- Grillage métallique
- Support EDF
- Support PTT
- Candelabre + EDF
- Candelabre
- Bouche a clé
- Regards
- Bordure
- Compteur d'eau

Les amorces des limites sont représentées d'après les éléments matériels relevés sur les lieux ou à défaut d'après le plan Cadastral. Elles n'ont pas de valeur de Bornage.

NOTA: La limite avec le Chemin la Brune est ici provisoire et ne peut être déterminée que par arrêté d'alignement.

Remarque Importante : Les limites en trait plein (gras et cotées) sont les limites qui ont été proposées par le Géomètre le jour du Bornage Contradictoire. Pour que ces limites soient juridiquement garanties, les signatures de tous les propriétaires riverains concernés doivent être recueillies sur le Procés Verbal de Bornage associé à ce Plan de Bornage.

Date : Mars 2018
Echelle 1/200

Modification:

Cabinet:

EUPHRASIE PALACIOS
GEOMETRES EXPERTS

N°66 Chaussee Royale Saint-Paul
Tel: 45-07-48 Fax: 45-09-13
E-Mail : EUPH.DOM@wanadoo.fr

Systeme de rattachement:

Planimétrie X-Y: RGR 92
Altimétrie Z : NGR IGN 89
Altimétrie et planimétrie: Rattachées par GPS Réseau Leiᗜ
Plan réalisé en DAO
Archivage dossier: n°256-12-17

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Commune des Avirons
Lieu dit "Chemin la Brune"

AP n°268

PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION